

fil à la cause des Anglais, selon Nicolas Denys. — Comment concilier cette opinion suspecte avec un document authentique ? — Le 23 juillet 1629, — c.-à-d. trois jours après la capitulation de Québec — les deux La Tour passent un contrat avec William Alexander "à Charlesfort ou Port-Royal" et le signent le 6 octobre. — "Claude et Charles de Saint-Etienne condescendent à accepter le titre de barons d'Ecosse et vassaux de la Couronne britannique." — Tous deux reçoivent l'investiture de la seigneurie, située "depuis le cap Fourchu (Yarmouth) au port de La Tour, ci-devant nommé Lomeron (cap de Sable)... jusques à Mirliguesche, proche de La Hève..." (V. le texte : "Report of the Work of the Arch. Branch, 1912, Ottawa, 1913, p. 23). — Alexander avait devancé Richelieu.

4o **Lieutenance générale (1631-42)** : — ignorant cette connivence des transfuges, les directeurs de la Compagnie des Cent Associés (1630) envoient le capitaine Marot avec des artisans à M. de La Tour. — Ils érigent le fort Saint-Jean — auj. ville — et le fort Saint-Louis ou La Tour au cap de Sable. — Claude occupe le premier, Charles le second. — Le 8 février 1631, on lui octroie la commission de lieutenant général au dit fort. — Voilà une double investiture, l'une écossaise, l'autre française ; — le père et son fils sont constitués, de leur assentiment, hommes-liges de deux puissances rivales !

1o **Jalousie du pouvoir de M. de Razilly** : — en 1632, le commandeur de Malte a le gouvernement de l'Acadie, hormis la lieutenance de M. de La Tour ; — il s'installe à La Hève. — En 1633, il charge le sieur de Menou de reprendre aux Anglais le poste de Pentagouet, et demande à La Tour de le seconder. — *Deuxième trahison* de ce collègue, qui s'empresse d'en donner avis aux Anglais. — Le 6 mars 1633, La Tour fait publier à La Rochelle une lettre, où il offre de "distribuer des terres et des prés grandement fertiles" ; — cet appel ne fut guère entendu.

2o **Accroissement de sa lieutenance (1635-38)** : — le 15 janvier 1635, les Cent Associés lui font "concession du fort et habitation de La Tour, rivière Saint-Jean, avec les terres adjacentes sur cinq lieues au-dessus et au-dessous, et dix de profondeur." — Le 10 février 1638, lettre du roi au sieur d'Aulnay, qui l'établit "son lieutenant général en la côte des Etchemins, depuis le milieu de la terre ferme de la baie Française jusqu'au district de Canseaux." — Ainsi La Tour gouverne à Saint-Jean et au cap de Sable ; d'Aulnay, à Port-Royal, à La Hève et à Pentagouet.

3o **Premières vexations** : — dès 1639 et 1640, La Tour manifeste son dépit et ses ambitions. — Il tente de soulever les Micmacs contre son collègue ; — à La Hève "il sème la division entre les Français" ; — il essaie le même artifice à Port-Royal, en l'absence de M. d'Aulnay, se faisant seconder par Desjardins, son commis à La Rochelle, et par Jamin, capitaine d'un de ses vaisseaux. — Le 14 juillet, information

II°
Premiers
agissements
de
La Tour
(1639-40)